

Jean-Pierre LEMAIRE

Poésie et incarnation

E01C (14h) • Jeudi de 19h30 à 21h30
du 6 février au 26 mars

La poésie souffre aujourd'hui de la réputation d'être désincarnée, vague, intemporelle. Pourtant, de tous les genres littéraires, elle est celui qui est le plus lié à notre propre corps : les mots y retrouvent leur valeur sensible, effacée dans l'usage quotidien (sonorité, longueur, rythme) et le vers nous rappelle que la parole est mesurée par le souffle.

La poésie nous permet ainsi de retrouver le contact souvent perdu avec le monde de la sensation et d'approfondir nos expériences essentielles, celle de la rencontre, du rapport avec les éléments et les saisons, de la découverte de notre moi intime, expériences impliquant toujours le corps. « En lisant un roman, le lecteur ravi devient imaginativement un autre ou les autres. Le poème l'émeut mais le laisse en lui-même et plus intensément lui-même ». (Reverdy)

Mais le poète est libre : il peut aussi choisir de fuir l'incarnation qui est sa vocation et se réfugier dans un usage imaginaire ou purement discursif du langage.

C'est ce choix ou ce refus de l'incarnation que nous étudierons chez des poètes allant de la Renaissance à l'époque contemporaine, de Maurice Scève à Philippe Jaccottet.

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 143 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.

